Section de Paris 16 Cdis

février 2006

Nuit : on ferme...

Création de 3 Brigades 'Boulangères'.

Le 3 avril 2006 marquera la **fermeture définitive du service de la « Nuit »** et le transfert des activités vers le CTC de Bonvin et le CTED de Pantin.
Ce projet décrié par la CFDT se transforme en une triste réalité pour tous les agents de la désormais « ex-nuit du 16 ». La section CFDT demande à la direction de Paris 16 Cdis de veiller à faire de « vraies » propositions aux agents, conformément à leurs souhaits.
La CFDT obtient que le transfert des ces activités de nuit n'ait aucune conséquence sur les services de la « Cabine », du « Cedex » et de la « manutention ». Le maintien en l'état des organisations de ces services exige la création de brigades dites « boulangères » travaillant sur de nouveaux régimes en service matinal. Cette solution permettra de créer 20 emplois sur site !

La Fin des nuits en Cdis ….merci qui ?

Les nuits Parisiennes ferment les une après les autres, le mouvement de transfert de ces activités vers les CTC, les plate-formes du type « Gonesse » est inéluctable. Pour autant, la CFDT regrette que l'agitation menée par une petite poignée de « trublions » ait conduit à un départ anticipé de la nuit avant l'ouverture de « Wissous ».
Ces agents de la nuit sont doublement perdant ! La « Radicalisation syndicale » plus la dénonciation de l' Accord d'accompagnement social au courrier » entraîne pour ces agents:

- Des mesures indemnitaires dérisoires au regard des 23000€ prévues dans CQC selon les cas.
- Des primes de trajectoires inexistantes.
- Aucun plan de formation individuel.
- Deux propositions de poste au lieu de trois prévues dans CQC.
- Plus du temps partiel en fin de carrière.

Tout est revu A MINIMA. Merci qui : la CGT, SUD et FO dénonciateurs de l'accord…demandez leur des comptes ! Pas des promesses, des comptes : les chiffres en bas à droite, le salaire « net » !!!

Création de brigades « boulangères » : c'est 20 PT de gagnés et UN Repos de cycle de plus toutes les quatre semaines.

Pour maintenir les horaires et effectifs de la « cabine », du « cedex » et des « manuts » et assurer l'approvisionnement des chantiers, on se dirige vers la création de « brigades boulangères » à la « cabine », au « cedex » et chez les « manuts ». Ces services fonctionneront :

- sur des horaires matinaux qui nécessitant une **prise de service entre 4h00 et 4h30**.
- avec 20 PT supplémentaires : **10 PT au 'cedex', 5 PT à la 'cabine' et 5 PT chez les 'manuts'.**

La section CFDT a fait des propositions retenues par la direction de Paris 16 Cdis qui permettent aux agents qui voudront se positionner sur ces régimes d'obtenir **UN Repos de cycle de plus toutes les QUATRE semaines**. Les voici, les voilà : à vous de juger !

www.cfdtuf3c.org

www.cfdtuf3c-org

- **Service « manutention » : création de 5 PT**

	Direction de Paris 16 Cdis	CFDT
Régime	Mardi au samedi 1 lundi sur 2 travaillé	Mardi au samedi 1 lundi sur 2 travaillé **Un mardi sur 4 de repos de cycle.**
Horaires	4h00/10h22	4h00/10h39
Les « plus »	**Un Repos de cycle de plus toutes les 4 semaines : le MARDI** **Ce qui fait : un grand WE de 3 jours, un WE de 2 jours et deux dimanches secs.**	
Le « moins »	Fin de service décalé de 17 minutes	

- **Service « cabine » : création de 5 PT**

	Direction de Paris 16 Cdis	CFDT
Régime	Mardi au samedi 1 lundi sur 2 travaillé	Mardi au samedi. 1 lundi sur 2 travaillé **Un mardi sur 4 de repos de cycle**.
Horaires	4h30/10h52	4h00/11h09
Les « plus »	**Un Repos de cycle de plus toutes les 4 semaines : le MARDI.** **Ce qui fait : un grand WE de 3 jours, un WE de 2 jours et deux dimanches secs.**	
Le « moins »	Fin de service décalé de 17 minutes.	

- **Service « cedex » : création de 10 PT**

	Direction de Paris 16 Cdis	CFDT
Régime	Lundi au vendredi 1 samedi sur 2 travaillé	Mardi au vendredi. 1 samedi sur 2 travaillé **1 lundi sur 4 de Repos de cycle.**
Horaires	4h30/10h22	4h30/11h09
Les « plus »	**Un Repos de cycle de plus toutes les 4 semaines : le LUNDI.** **Ce qui fait : un grand WE de 3 jours, un WE de 2 jours et deux dimanches secs.**	
Le « moins »	Fin de service décalé de 17 minutes.	

La CFDT a exigé et obtenu :

- **le respect du principe du « volontariat ».**
- **la mise à disposition de places de parking.**
- **1 Repos de cycle de plus toutes les 4 semaines.**

LA CFDT continue a exiger le versement d'une indemnité de 600 €pour les agents désirant se positionner sur ces régimes et horaires.

Conclusion :

Nous aurions préféré nous dispenser d'une ultime réorganisation qui visait plus à se débarrasser d' « agitateurs », qu'à pérenniser une activité promise à déménager à Wissous.
La nécessité de négocier dans cette difficile situation, à trouver des solutions capables de sauver des emplois, a conduit la section CFDT à s'engager dans ce combat.
Le pari de l'intelligence, qui laisse une large place à la négociation, au lieu de s'enfermer dans la protestation, la « pétitionnite aigue », a une nouvelle fois fait ces preuves.
Enfin, si le cadre d'emplois n'est pas entièrement comblé par les agents restant à reclasser, il y aura recrutements d'autres agents.

Rejoignez une force d'action, de négociation et de proposition.

Avec Vous, Pour Vous, la CFDT !